

Plus de 4 Millions d'abonnés!

Togocom.tg  
Avancer. Pour vous. Pour tous.

MILABALE  
AKPE  
KOUTCHE  
KOKARI  
AKPE  
AKPE  
MBO  
MBO  
MBO  
MERCITANKS  
THANKS  
BALK  
EWLESE  
KOKARI

Togocom

Rentrée diplomatique  
au Togo :  
**C'est le P.3**  
**11 septembre**  
**prochain**



# Le DIALOGUE

N° 0294 du 07 Septembre 2023

Hebdomadaire togolais d'informations, d'analyse et de publicité.

Réceptivité n°0477/04/02/14/HAAC - Prix : 250F CFA

**Assemblée Nationale/ Ouverture de la 2e session ordinaire :**



**Dernière manche consacrée à l'étude et à l'adoption du Budget 2024**

Page 4

**TRANSPORT AÉRIEN :**  
**ASKY renforce sa flotte avec deux Boeing 737 MAX**



P.2

**AMÉLIORATION DES PERFORMANCES AUX POSTES DE PÉAGE :**

**La SAFER outille ses agents sur l'accueil et la gestion des usagers de la route**



**JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT ETAT-SECTEUR PRIVÉ :**  
**Vers la consolidation des liens**



Page 4

## Promotion de la culture entrepreneuriale :

# Bientôt une rencontre pour stimuler la créativité et sensibiliser la communauté chrétienne

Sous la direction du PDG de Bio Afriq'Infusions Sarl, le Dr Adamas KOUDOU, se prépare activement pour la Rencontre des Jeunes Talents & Entrepreneurs Chrétiens, édition 2023. Cette initiative ambitieuse se présente comme une plateforme de réflexion stratégique, d'action, d'exploration, d'échanges et de connexion des énergies. Cet événement d'une journée entière célébrera les initiatives et les talents de la jeunesse chrétienne ainsi que les acteurs de l'entrepreneuriat chrétien.

Sous le thème captivant de "Contribuer à la vie économique des églises par le développement de l'entrepreneuriat des jeunes : je fructifie mon talent et donne du sens à mon métier !", cette rencontre a pour mission de stimuler la créativité et de sensibiliser la communauté chrétienne à la promotion de la culture entrepreneuriale. L'objectif ultime est de favoriser l'emploi des jeunes et de soutenir l'entrepreneuriat chrétien.

Dans cette optique, l'événement se donne plusieurs objectifs cruciaux. Il vise à promouvoir le développement économique des églises en mettant

en lumière les initiatives innovantes des jeunes dans divers domaines. De plus, il offre une opportunité précieuse aux jeunes talents et entrepreneurs pour présenter leurs compétences et entreprises à la population et pour obtenir le soutien nécessaire au développement de leurs marchés et à la croissance de leurs projets. Cette initiative aspire à créer une classe d'entrepreneurs jeunes et innovants dédiée à l'emploi des jeunes et à promouvoir un réseau de consommateurs chrétiens pour encourager la consommation locale et soutenir l'autosuffisance alimentaire.

À long terme, un projet fascinant se dessine avec la création de la "Revue des Jeunes Décideurs et Entrepreneurs Chrétiens" ou "Revue JDEC". Cette publication est destinée à devenir une référence incontournable pour les jeunes décideurs et entrepreneurs chrétiens. Avec six numéros par an, cette première revue togolaise dans le domaine de l'entrepreneuriat chrétien sera distribuée au Togo et à l'étranger. Elle offrira des perspectives sur l'entreprise et le management à la lumière de la pensée sociale et économique chrétienne, grâce à des témoignages,



des analyses d'experts, la force de la Parole, des informations sur la vie économique et spirituelle, ainsi qu'une analyse approfondie de l'actualité.

Le format de cet événement est varié et dédié au développement économique des églises par l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit d'un rendez-vous pour inspirer, stimuler les idées, favoriser l'expérimentation, étancher la soif de connaissance et d'innovation. La programmation comprend des découvertes, des rencontres B to B, une exposition-vente, des débats ouverts, une conférence de lancement de la revue, des ateliers, des forums, un dîner, un concert et une remise de distinctions.

Les ateliers et les forums aborderont des sujets cruciaux

tels que la contribution des églises à l'emploi des jeunes, les rôles et responsabilités des acteurs de la vie socio-économique face aux défis de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes, les stratégies de mobilisation des fonds pour financer les projets des jeunes, ainsi que l'accès au marché et les perspectives offertes par le gouvernement togolais et les grandes églises représentatives.

Pour animer ces discussions et partager leurs connaissances, des intervenants de haut niveau, des entrepreneurs et dirigeants chrétiens, ainsi que des experts en développement des entreprises seront présents.

La cible de cet événement est vaste et comprend des jeunes entrepreneurs chrétiens, des dirigeants chrétiens, des leaders chrétiens, des membres

de groupes organisés tels que des chorales, des orchestres, des comédiens, des artistes en herbe et confirmés, des acteurs économiques allant des TPE aux grandes entreprises, des jeunes talentueux porteurs de projets ambitieux, et bien d'autres.

Le point d'orgue de cet événement sera la remise de prix lors du dîner de gala, où les 10 meilleurs talents, dirigeants et entrepreneurs seront honorés en reconnaissance de leurs contributions exceptionnelles à l'entrepreneuriat chrétien. La date à retenir est le 28 octobre 2023, à AGORA SENGHOR à Lomé. Les conditions de participation incluent des frais de 5 000 F CFA pour les forums, les ateliers et le concert d'inauguration, ainsi que des frais de 25 000 F CFA pour les stands d'exposition.

Pour rappel, la rencontre des Jeunes Talents & Entrepreneurs Chrétiens 2023 s'annonce comme un événement majeur pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et contribuer au développement économique des églises, tout en célébrant les talents et l'innovation au sein de la communauté chrétienne.

La Rédaction

## Transport Aérien :

# ASKY renforce sa flotte avec deux Boeing 737 MAX

La compagnie aérienne ASKY a réceptionné ce 1er septembre 2023, à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema, à Lomé, deux avions de type Boeing 737 MAX (737-800).

Avec ces deux avions, la compagnie compte aujourd'hui 15 avions de types Boeing 737 de nouvelles générations et B737-MAX dans sa flotte et opère sur 27 lignes à destination de 25 pays sur le continent africain.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, M. Affoh Atcha-Dédji, des responsables de la compagnie ASKY et ceux de la plateforme aéroportuaire.

En effet, le 737 MAX est la 4ème génération des Boeing 737. Il se différencie principalement des autres par un

nouveau moteur beaucoup plus gros et plus économique qui permet de voler sur une distance de près de 6700 km. D'une longueur de 39,5 m sur une hauteur de 12,3 m, cet avion peut transporter 200 personnes dont 16 sièges en business et 144 autres en économie et s'élever à une vitesse de 850 km/h.

Dans son discours de circonstance, le ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, M. Affoh Atcha-Dédji, a souligné qu'en introduisant ces deux (02) Boeing 737 Max, ASKY contribue beaucoup aux avantages socio-économiques du transport aérien en facilitant les connexions africaines, en rapprochant les familles et les amis, en soutenant les entreprises et les hommes d'affaires, en favorisant le tourisme et en créant des emplois pour les populations togolaises et

africaines.

Selon lui, le transport aérien demeure le moyen le plus sûr, le plus efficace et le plus rapide pour les Etats et les continents. Il est un facteur d'intégration économique, politique et social.

"L'agrandissement de la flotte d'ASKY revêt d'une importance majeure dans la mise en œuvre du MUTAA dont le Champion est le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. L'accroissement de la flotte par les avions de nouvelles générations Boeing 737 MAX que nous célébrons en ce jour, est un facteur déterminant du Hub de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema. Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour soutenir la compagnie aérienne ASKY dans son développement et dans la



Un avion de la compagnie ASKY

réalisation intégrale de sa vision", a-t-il déclaré.

Le ministre Atcha-dédji a souhaité qu'avec ces deux (02) Boeing 737 Max, la Compagnie aérienne ASKY continue d'offrir une sécurité absolue, un service de qualité supérieure, une expérience confortable et des moments mémorables aux passagers en faisant de chaque vol une aventure exceptionnelle.

Il a également rassuré la compagnie ASKY qu'elle peut toujours compter sur le soutien du Gouvernement pour la concrétisation du projet d'extension en perspectives, notamment la desserte du

Kenya dès octobre et plus tard, la Mauritanie, la Chine et la France. ASKY est une compagnie aérienne régionale privée lancée le 14 janvier 2010 et qui dessert plusieurs Etats africains avec des avions de nouvelles générations.

A ce jour, avec la réception de deux Boeing 737 Max, la compagnie est la seule à utiliser les avions de ce type dans la sous-région ouest africaine. Ceci, grâce à sa détermination, son savoir-faire et à sa vision soutenue par le Gouvernement togolais.

KADI

## Forces Armées Togolaises : Trois Généraux admis à la retraite

Une nouvelle vague d'officiers des Forces Armées Togolaises (FAT) vont partir à la retraite le 1er janvier 2024. Il s'agit des Généraux, des capitaines et des lieutenants qui ont servi avec dévouement la nation togolaise. L'arrêté autorisant ces officiers à partir à la retraite a été pris par le ministère des armées.

A quelques mois de la nouvelle année, le ministère des armées a pris l'habitude de publier la liste exhaustive

des officiers admis à la retraite.

C'est depuis le 25 août dernier, que la liste de ces officiers a été rendue publique. Ceux-ci doivent ainsi partir le 1er janvier prochain. Selon l'arrêté, à partir du mois d'octobre, ces officiers appelés à raccrocher peuvent commencer par atténuer les charges qui leur étaient assignées.

L'arrêté ministériel précise que, dans la limite de leurs droits, un congé libéral de 90 jours leur est accordé,

valable du 03 octobre au 31 décembre 2022 inclus, délai de route y compris avec solde de présence.

Ainsi, le ministère des armées confirme que ces officiers admis à la retraite seront rayés des contrôles des forces armées togolaises à partir du 1er janvier 2024.

Ces officiers admis à la retraite sont : le Général ADJITOWOU Komlan (Armée de Terre), le Général YARK Daméhame (Gendarmerie nationale), le



Des Officiers supérieurs de l'armée autour du Chef de l'Etat (Photo archives)

Général MAGANAWÉ Biwissouwé (Armée de Terre), le Colonel AGARIM Adressim (Armée de Terre), le Capitaine BALABADI Safiou (Armée de Terre), et le Lieutenant TCHALA Panapessé (Armée de Terre).  
KADI

## Elections au Togo :

# L'opposition togolaise dans ses œuvres

A l'approche de chaque échéance électorale au Togo, les leaders de l'opposition sont à la recherche de repères pour espérer avoir une place de choix dans le giron politique. A côté de ceux se battent pour rentrer dans ce sérail politique parfois serré se trouvent ceux qui balayent du revers de la main ces élections arguant que les meilleures conditions d'une élection transparente ne sont pas réunies. Au rang de tous ces leaders de partis, il existe bien des partis qui ont toutes les peines à s'affirmer et trouver le chef à bord pour conduire la destinée de leur formation afin de prendre part en toute quiétude aux élections.



Les élections régionales qui se tiendront dans quelques mois pour une première fois dans l'histoire du pays et les législatives qui doivent avoir lieu incessamment suscitent intérêt chez les leaders avisés qui ne veulent jamais se laisser prendre. Parmi ces leaders se trouve Innocent Kagbara du Parti Démocratique Panafricain (PDP), qui dispose d'un seul député dans cette législature en cours. Le président du PDP pense qu'aux prochaines législatives, son parti disposera de 10 députés au parlement. Innocent Kagbara se dit très convaincu de pouvoir former éventuellement un groupe parlementaire.

Tout compte fait, l'on ne saura dire avec exactitude sur

quelles bases le PDP partira pour assouvir ce rêve. Nous nous tournons vers le congrès de ce parti qui se tient ce jour et nous en ferons d'autres commentaires dans la foulée. Dans les perspectives de ces élections à venir, nombreux sont ces partis de l'opposition qui se mélangent les pédales au lieu de se concentrer sur l'essentiel. Il s'agit principalement du CAR de feu Me Yawovi Agboyibo.

L'on se demande exactement celui qui détient le pouvoir au sein de ce parti. Ce parti est tombé comme dans une hibernation avec deux camps qui s'affrontent depuis plusieurs mois. Les observateurs avisés de la scène politique togolaise se demandent légitimement si Me Yawo Agboyibo connu pour sa force de dialogue et de concertation n'a-t-il pas emporté avec lui ses méthodes de décrispation ? Les deux courants d'idées au sein de ce parti dont le premier est conduit par Yao Daté, élu récemment à la tête du parti lors d'un congrès contesté et

le second est dirigé par Jean Kissi font dire aux Togolais que ce parti n'est pas encore prêt pour affronter les élections à venir. Or nombreux sont ces leaders qui mettent les bouchées doubles pour ne

pas avoir des surprises désagréables. Ces partis qui ont compris l'enjeu des élections sont entre autres : l'ANC, les FDR, le MCD, l'entité politique DMP. Pour le parti de feu Agboyibo, c'est l'impasse totale qui risquerait de sonner le glas de ce parti.

Les deux camps qui se sont formés au sein de cette formation politique vont-ils mettre de côté leurs égos pour faire face aux stratégies susceptibles de baliser la voie à une victoire lors des joutes électorales qui se profilent ? Il est trop tôt de tirer des conclusions hâtives car le président élu récemment lors d'un

congrès est vertement contesté par certaines figures de proue du parti. Ce qui suppose que le bras de fer entre les deux camps est loin de connaître un terme. Depuis belle lurette, l'opposition est toujours dans ce schéma qui n'augure pas des lendemains meilleurs.

A quand se remettra-t-elle en cause pour avancer comme dans sens des aiguilles d'une montre ? Tout compte fait, les marges de manœuvres de l'opposition à l'approche des élections sont infimes et inquiètent les militants qui appellent au changement.

SIBABI T.

## RENTÉE DIPLOMATIQUE AU TOGO :

# C'est le 11 septembre prochain

La rentrée diplomatique 2023-2024 au ministère des affaires étrangères, c'est le 11 septembre.

Selon ce qui a été annoncé, cet événement sera marqué par une conférence inaugurale animée par l'ancien premier ministre, Me Joseph Kokou Koffigoh.

Le ministère indique que cette rentrée vise à rappeler les grandes lignes de l'action publique extérieure du Togo.

Pour cette rentrée, la conférence sera placée sous le thème : " Transitions démocratiques en Afrique ". Par la même occasion, la diplomatie togolaise entend



Prof Robert Dussey, Chef de la Diplomatie togolaise

renforcer son action, après une année 2022 marquée par de grands progrès, et un engagement ferme en faveur de la paix, de la sécurité, du multilatéralisme et de l'implication de la diaspora qui joue également un rôle déterminant.

Rappelons qu'en prélude à cette rentrée diplomatique qui se profile, le ministère annonce une rencontre en octobre prochain à Lomé qui sera axée sur la paix, la sécurité et de l'avenir du continent africain.

ALASSANI A.

## Journée nationale du partenariat Etat-secteur privé : Vers la consolidation des liens

Les rideaux sont tombés mardi dernier sur la première édition de la Journée Nationale du partenariat Etat-secteur privé, organisée à l'hôtel du 02 Février à Lomé. Le Ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya, Président du comité de concertation Etat-secteur privé, a présidé l'ouverture de cette journée nationale dédiée au secteur privé togolais.

Le gouvernement était fortement représenté à cet événement qui a été rehaussé par la présence du commissaire de l'UEMOA en charge du secteur privé, M. Paul Koffi Koffi.

"Le secteur privé, moteur de la transformation structurelle de l'économie nationale", est le thème retenu pour cette première au Togo. Il traduit le rôle majeur du secteur privé sur l'économie

nationale, ainsi que la confiance du gouvernement à ce partenaire clé de notre économie.

En effet la feuille de route gouvernementale 2025 repose en grande partie sur la mobilisation et l'engagement du secteur privé à porter et à financer une bonne partie des projets prioritaires qui y sont inscrits, soit environ 50%

"La journée nationale du partenariat Etat-secteur privé vise à consolider les liens de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé, à renforcer les bases du dialogue et à promouvoir le secteur privé pour le bien de l'économie nationale.

Cet événement marque une étape importante dans l'évolution de notre cadre de concertation Etat-secteur privé", a précisé, le Ministre Sani Yaya, à l'ouverture des travaux devant les membres

du Conseil National du Patronat (CNP) et de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET).

Ce dernier s'est également réjoui de la présence massive des hauts dirigeants et chefs d'entreprises qui témoigne de leur adhésion à cet esprit de partenariat, de concertation et de dialogue permanent initié par le gouvernement et qui fait son petit bonhomme de chemin. Il n'a pas aussi manqué de remercier Madame le Premier Ministre, Présidente du conseil de concertation Etat-secteur privé et le commissaire de l'UEMOA, chargé du secteur privé pour sa présence, ainsi que les partenaires, en l'occurrence la GIZ pour sa contribution appréciable aux activités du cadre de concertation.

Il a enfin salué la résilience de l'économie nationale depuis une dizaine d'années,



Une vue de l'assistance

en dépit des chocs multiformes qui se succèdent depuis 2020. Selon lui, " cette résilience est le reflet des politiques publiques mais également du dynamisme du secteur privé, j'allais dire de sa vitalité"

A titre illustratif, les investissements privés ont progressé de 4,5% en moyenne ces cinq dernières années pour atteindre plus de 20% du PIB en 2022. Les partenaires internationaux ont contribué également à cet effort. En effet, la dynamique enclenchée par les nombreuses réformes du

gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour améliorer le climat des affaires et faire du Togo le pays où il est le plus facile d'investir, de faire des affaires, une terre d'accueil, de prospérité et de sécurité pour le secteur privé et les investisseurs, a permis d'augmenter les flux des investissements directs étrangers atteignant près de 230 millions de dollars en 2020. De même le marché du travail est caractérisé par une prépondérance du secteur privé absorbant près de 96,8% des emplois en 2020.

Cette première édition a été marquée par une série de panels thématiques : la transformation structurelle de l'économie nationale, quel partenariat Etat-secteur privé ? Problématiques de financement des TPME, dispositif institutionnel, performances et contraintes ; Marche vers la ZLECAF, les entreprises togolaises sont-elles prêtes ? La transformation structurelle du secteur agricole au Togo, défis et perspectives ; et la visite des stands d'exposants pour les officiels.

Cet événement est appelé à s'inscrire dans la tradition pour célébrer chaque année le secteur privé, occasion de se retrouver pour faire le bilan et relever les défis qui s'imposent au secteur privé togolais.

Elom

Edoh

## Assemblée Nationale/ Ouverture de la 2e session ordinaire : Dernière manche consacrée à l'étude et à l'adoption du Budget 2024

Après deux mois d'intersession, la 6ème législature entame la dernière manche de sa session ordinaire de l'année 2023. Session qui va durer quatre (4) mois. Elle a été officiellement ouverte le mardi 5 septembre dernier conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 3 de la Constitution. Cette session, dite budgétaire, a été dirigée par Madame Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée Nationale.



Photo de famille des députés après l'ouverture de la seconde session ordinaire

Ont pris part à cette session, le ministre chargé des relations avec les institutions de la République, l'ancien président de l'Assemblée Nationale, les présidents des institutions de la République, les membres du gouvernement, les autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et religieuses ainsi que plusieurs invités de marque.

Le décor de cette deuxième session ordinaire de l'année 2023 a été planté par

Madame Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée Nationale, qui a mis en avant les perspectives macroéconomiques encourageantes du Togo, marquées par une consolidation de la croissance économique et un climat de stabilité et de sécurité favorable à la modernisation et au développement.

C'est le lieu pour elle d'encourager le gouvernement dans sa mission et de toujours maintenir le cap pour continuer par assainir les finances publiques et améliorer le climat des affaires afin d'atteindre une croissance écono-

mique soutenue. Pour que cette performance économique soit pérennisée dans le temps, elle est revenue sur les valeurs fondamentales de paix, de concorde, prônées par le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé. Des valeurs qui selon elle, doivent être préservées par tous. Pour cette session qui sera consacrée à l'examen et à l'adoption de la loi de finances gestion 2024, l'on doit comprendre qu'elle va aussi se plancher sur plusieurs projets de loi qui auront une portée toute particulière pour la nation togolaise.

Pour ce faire, elle a réitéré la détermination de l'hémicycle à pouvoir apporter des amendements constructifs à ces projets de loi, à travers des études et des examens tant en commission qu'en plénière.

Comptant sur l'effort des uns et des autres, la Présidente de l'Assemblée nationale a invité les députés à préserver et à conserver les liens d'amitié et de fraternité qui renforcent la notoriété de l'institution sur la scène internationale. Des valeurs, chères au Togo qui ne cessent de développer une diplomatie parlementaire agissante et fructueuse.

**Le DIALOGUE**  
Magasin d'information, d'analyse et de publicité

**Directrice de la Publication :** Talata SIBABI Tél : 92 27 46 29

<b>Rédaction :</b> Kadi, Appolinaire, Junior AGBÉ	<b>Imprimerie :</b> Sans Dieu Rien (SDR) <b>Tirage :</b> 1.500 exemplaires
--	---

DIFFICULTÉS DE LA CAMPAGNE 2022-2023 DE COMMERCIALISATION DU SOJA :

**L'ANCES dissipe les craintes des institutions financières**

Contrairement aux années précédentes, la campagne 2022-2023 de commercialisation du Soja au Togo a connu des difficultés. Le retard dans la délivrance des agréments aux exportateurs, ajouté à la conjoncture internationale marquée par la fluctuation du prix à la baisse, ont fait que d'importantes stocks de Soja n'ont pas pu trouver d'acheteurs. Conséquences, les exportateurs qui se sont endettés auprès des institutions bancaires pour financer la saison de commercialisation, se retrouvent en difficulté de remboursement. Comment rassurer les institutions financières ?

Regroupés au sein de l'Association Nationale des Commerçants Exportateurs du Soja au Togo (ANCES), un regroupement qui fait partie intégrante du Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja (CIFS), les commerçants exportateurs du Soja, ont à cet effet échangé, le vendredi 1er septembre dernier à Lomé, avec les représentants et des institutions financières, à l'instar de

SUNU BANK, BOA, ECO-BANK, ORABANK, etc.

L'objectif de cette rencontre organisée par le Conseil d'administration de l'ANCES et placée sous le thème : "campagne de commercialisation du Soja 2022-2023 : Bilan et perspectives du financement de la nouvelle campagne", est d'échanger avec ses partenaires stratégiques financiers sur les différents aspects liés au financement dans la filière soja. Elle a permis à l'ANCES de présenter aux financiers le bilan de la campagne 2022-2023, de discuter avec eux des problématiques liées à la campagne 2022-2023, de renforcer les relations d'affaires entre les acteurs de l'ANCES et les structures financières, de les rassurer des opportunités dans la filière soja et de s'enquérir des opportunités de financement au sein des institutions financières.

"La particularité de cette rencontre réside dans le fait que la campagne de commercialisation 2022-2023 a connu certaines difficultés et



Les officiels

aujourd'hui les institutions financières se posent beaucoup de questions parce qu'ayant des ardoises à effacer. Nous avons voulu avoir cette rencontre avec elles pour les rassurer de la continuité des activités sur l'exportation du SOJA, et aussi trouver le moyen de concilier nos points de vue, les pousser à prendre cet engagement à continuer à soutenir la filière pour le bonheur des populations togolaises, des populations rurales, pour le bonheur des acteurs qui se battent dans cette filière" a confié M. Gustav D. BAKOUNDAH, Président du Conseil d'administration de l'ANCES.

Les difficultés rencontrées lors de la campagne 2022-

2023 de commercialisation du Soja au Togo sont d'ordre multiples. Elles concernent le retard dans le lancement des activités, surtout l'obtention des agréments mais aussi la situation du marché mondial qui a plongé les prix vers le bas et qui a malheureusement créé une compétitivité intense sur le marché international, ce qui a fait que les acteurs se sont retrouvés avec des produits invendus, des stocks encore disponibles, et donc des crédits à rembourser.

Mais la situation n'est pas si alarmante, rassure l'ANCES. Pour le PCA, la situation est conjoncturelle. "Nous avons circonscrit les problèmes identifiés, trouver les solutions pour pouvoir donc remettre la

filière sur les rails. Et donc les activités vont reprendre de plus belles et la filière va poursuivre son essor et continuer de grandir", a ajouté le PCA visiblement satisfait des résultats de la rencontre. "Nous pensons que les institutions financières sont arrivées à financer la filière par conviction. La filière a fait ses preuves, et sans prétention, il n'y a pas une filière qui peut leur offrir mieux que la filière soja. Et nous savons et nous avons foi que les échanges de ce jour, vont les rassurer pour qu'elles continuent d'accompagner la filière comme elles l'ont toujours fait", a-t-il conclu.

Gageons que ces échanges ont rapproché les bornes et que la filière retrouvera sa croissance avec la campagne 2023-2024. La date n'est pas encore retenue, cependant la nouvelle campagne va se dérouler probablement en Octobre. L'ANCES promet des innovations avec l'accompagnement de ces institutions financières.

JUNIOR

**Togo/Sport :**

**Le MLS reconnaît encore 5 centres de formation sportive**

La cérémonie de remise d'agréments et d'autorisation d'installation s'est déroulée, le vendredi dernier au cabinet du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL), en présence des membres du comité interministériel d'études des demandes d'agrément et d'autorisation d'installation des centres de formation sportive, des bénéficiaires et des médias.



Remise d'agrément au promoteur de Haadjy Sport

Il s'agit des centres Haadjy Sport, de l'Association Sportive Gnilim Foot, de Kolgolo Football Académie et Complexe Sports-Etudes, le ROMARIO qui ont reçu leur agrément de catégorie B ; et du Centre Sportif MAARIF qui a reçu son autorisation d'installation. Ils viennent s'ajouter à Liberty Sports Academy Delta Foot d'Agbodrafo et l'Académie Swallows de Lomé reconnus en février 2023. Ce qui portent à sept, le nombre des centres privés de formation

sportive agréés par le MLS, aux côtés des centres de développement (CDS) de Kpalimé et de Bassar, créés par l'Etat.

Haadjy Sport, l'Association Sportive Gnilim Foot, Kolgolo Football Académie et le Complexe Sportive Le ROMARIO ont reçu leur agrément pour dispenser la formation sportive uniquement en football alors que le Centre sportif MAARIF est autorisé à s'installer pour former en football, basketball,

volleyball, tennis, tennis de table et athlétisme. La formation dans les centres concerne les catégories U13, U15, U17, U20 et U20 avec des régimes en internat et externat.

Cette remise officielle d'agréments et d'autorisation par ledit comité sanctionne l'étude des dossiers et la visite d'inspection des installations, équipements et matériels sportives dont disposent lesdits centres, et le rapport validant les demandes qui

ont été soumises au comité interministériel mis place conformément à l'arrêté N°212/MSL/CAB/SG/2022 du 02 mars 2022, fixant les conditions de création, de promotion, de fonctionnement et d'octroi d'agrément des centres de formation sportive au Togo, avec pour mission d'encadrer la pratique du sport à la base en vue de redorer le blason du Togo dans le concert des nations.

Le centre Haadjy Sport, un des bénéficiaires s'inscrit totalement dans cette dynamique. Son promoteur, l'architecte Fouseni Sani s'est réjoui du fait d'appartenir désormais à la famille des CDS reconnus par l'Etat. "La reconnaissance de l'Etat est essentielle pour une formation.

On travaillait dans l'informel, l'Etat a pris sur lui de nous accompagner, de faire en sorte que tout soit dans les règles de l'art au niveau de

la formation, de l'âge des enfants, au niveau des infrastructures, faire en sorte que désormais nous nous inscrivions logiquement dans les nouvelles générations de formateurs du football", a-t-il notamment déclaré.

Le centre Haadjy Sport, à l'instar des autres bénéficiaires de ce précieux sésame a rempli un certain nombre de conditions requises par l'arrêté précité.

"Aujourd'hui pour pouvoir créer un centre de formation sportive, il faut répondre à certains critères et parmi ces critères, je peux citer la rédaction d'un projet de création d'un centre de formation sportif, la présentation d'un document qui justifie que vous disposez d'un espace qui sera exploité pour la construction des infrastructures sportives si vous n'en disposez pas encore, la fourniture des documents qui

Suite à la page 7

## SUCCESSION À LA TÊTE DE L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ :

# Fier du travail abattu, Prof Kokoroko passe la main

Après une période de sept années marquées par une dévotion inébranlable à la vision moderne de Faure Essozimna Gnassingbé pour les universités publiques du Togo, en particulier celle de Lomé, Dodzi Kokoroko, Professeur émérite, a transmis les rênes de la première université du Togo à son successeur, le Professeur Adama Kpodar. Cette cérémonie de passation de service, qui s'est déroulée le mardi 5 septembre, symbolise un changement majeur à la tête de l'Université de Lomé et marque la fin d'un mandat remarquable de Kokoroko.

Aux termes de cette cérémonie solennelle, le président sortant Dodzi Kokoroko peut certainement se sentir satisfait du devoir accompli, ayant accompli une série de réformes ambitieuses en un temps record. La rapidité de ses réalisations est remarquable.

Bien que la nomination de ce jeune président, réputé proche du Chef de l'État, ait suscité



Passation de service entre le Prof Kokoroko (dt) et le Prof Kpodar (g)

des débats et des critiques au sein de l'opinion publique, ses actions et réalisations impressionnantes ont rapidement fait taire ses détracteurs. La construction et la rénovation des infrastructures universitaires, notamment l'Amphi 1500, la place de spectacles et de loisirs Bella Bellow, ainsi que le restaurant universitaire, sont des exemples concrets de son engagement en faveur de grands projets qui embellissent le campus universitaire de Lomé, le rendant plus attrayant que jamais.

Parmi les projets qui ne passent pas inaperçus, on compte également le bitumage des voies sur le campus, qui améliore considérablement l'accessibilité et la sécurité, réduisant ainsi les problèmes d'insécurité qui sévissaient autrefois, notamment les vols à l'Université de Lomé, en particulier pendant la nuit. Ces projets d'envergure ont contribué à atténuer les problèmes persistants de surpopulation étudiante à l'Université de Lomé, en combinant une esthétique remarquable à une utilité pra-

tique.

Outre ces réalisations matérielles, l'Université de Lomé n'a pas négligé sa mission première, qui est la formation.

En alignement avec la vision gouvernementale visant à harmoniser la formation et l'emploi, l'Université de Lomé, sous la direction de Dodzi Kokoroko, a revu et modernisé ses filières et programmes académiques. La plus récente de ces initiatives est la création de l'École Polytechnique de Lomé (EPL) par la fusion du Centre Informatique et de Calcul et de l'École Nationale Supérieure des Ingénieurs (ENSI).

Ces réalisations, bien que nombreuses et significatives, ne sont pas exhaustives dans le cadre de cette analyse. Cependant, il est essentiel de reconnaître que, comme toute entreprise humaine, il subsiste des imperfections. Néanmoins, Dodzi Kokoroko laisse derrière lui un héritage qui a rendu les Togolais fiers de leur université

et des transformations majeures qui ont eu lieu.

Il est important de noter que les méthodes de gestion qui ont permis ces changements audacieux à l'Université de Lomé sont sujettes à débat, et certaines personnes auraient préféré une approche différente. Cependant, la passation de pouvoir marque la fin d'un chapitre pour Dodzi Kokoroko, qui peut partir avec le sentiment du devoir accompli.

Kokoroko a été l'architecte majeur, voire le bras exécutif efficace, de la modernisation de l'Université de Lomé, et il mérite une reconnaissance. À son successeur, le Professeur Adama Kpodar, qui a été son partenaire pendant cette période, revient la tâche de poursuivre cette dynamique positive et de continuer à faire de l'Université de Lomé un centre d'excellence académique et de développement pour le Togo.

Dieudonné

## L'Assemblée nationale accueille des invités de marque

La Représentation nationale a marqué le début de sa deuxième session ordinaire de l'année 2023 ce mardi 5 septembre par une cérémonie d'ouverture solennelle. La Présidente de l'Assemblée nationale, Son Excellence Madame Yawa Djibodi Tsègan, a prononcé un discours inaugural qui a donné le coup d'envoi de cette session dite " budgétaire ". Plusieurs personnalités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et religieuses ainsi que plusieurs invités de marque ont rehaussé, par leur présence, la session inaugurale.

Parmi les invités de marque, on a pu noter la présence du Président de la Cour suprême, M. Abdoulaye Yaya, du Président par intérim de la Cour Constitutionnelle, M. Kouami Amados-Djoko, et du Président par intérim de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), M. Yaovi SRONVIE. L'événement a également été honoré par la participation d'anciens Premiers Ministres, dont M. Komi Sélom KLASSOU, M. Komlan MALLY, et Me Joseph Kokou KOFFIGO, ainsi que par la présence de l'ancien Président de l'Assemblée



Une vue de l'assistance ; au premier rang, les invités

nationale, M. Dama DRAMANI.

Le corps diplomatique a répondu présent avec la participation des ambassadeurs de Chine M. CHAO Weidong, de France M. Augustin FAVEREAU, d'Égypte M. Ahmed El Sammawi, de Turquie M. Muteber K?l?ç, d'Inde M. Sanjiv Tandon, du Nigéria M. Julius Adebawale Adesina et des chargés d'affaires des ambassades d'Allemagne M. Johannes KLOTZ et du Gabon au Togo M. Serge Romuald ONGALA. La Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo, M. Binta Sanneh, le Conseiller politique de la Délégation de l'Union Européenne auprès du Togo, M. Paolo SALVIA, la Cheffe de la section politique et écono-

mique de l'Ambassade des États-Unis au Togo Mme Kathleen McDonald, ont également marqué leur soutien à cet événement.

La diversité des invités qui comprenaient également des autorités locales telles que le Préfet d'Agoè-Nyivé, le Colonel Awaté Hodabalo, le Maire de la commune d'Agoè-Nyivé M. Akoété Kovi ADANBOUNOU, les chefs traditionnels notamment Togbui Mawuto DZIDZOLE DETU X, chef du canton d'Aflao-Gakli, Togbui Kodjo Hérou Aristide Edmond SEDJRO IV, chef du canton d'Agoè-Nyivé, Togbui Dosseh Houkpetor IV, chef du canton de Sanguéra, Togbui Adela Aklassou IV, chef du canton de Bè, témoigne de l'importance de cette ouverture de session et de leur enga-

gement et soutien en faveur du développement et de la stabilité au Togo.

Cette rentrée parlementaire a rappelé l'importance du dialogue politique, de la coopération internationale et de la

participation de tous les acteurs dans la poursuite de l'objectif commun de paix, de prospérité et de développement durable, tant pour le Togo que pour la sous-région.

Assemblée Nationale



### COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la **Taxe Professionnelle Unique (TPU)** des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du deuxième trimestre 2023 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent à compter du **01 août 2023** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 18 juillet 2023

Le Commissaire Général

Signé

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

RECETTES POUR BATE

## Amélioration des performances aux postes de péage : La SAFER outille ses agents sur l'accueil et la gestion des usagers de la route

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) déroule aux cours des mois de septembre et octobre 2023, une formation de renforcement de capacités à l'endroit des agents aux différents postes de péage et pesage. Il est essentiellement question d'accorder à tout le personnel, les éléments nécessaires pouvant contribuer à améliorer significativement ses performances en matière de communication relationnelle avec les usagers de la route qui constituent les partenaires privilégiés de la SAFER dans le contexte de la mobilisation des ressources financières devant assurer le maintien en bon état de l'ensemble du réseau routier national. La présente formation entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation 2023 - 2025.

Après le péage de Ponio et de Mango dans la région des Savanes, les experts en managment des organisations et des ressources humaines poursuivent leur mission sous le regard d'une équipe de suivi avec à sa tête trois chefs de services. Il s'agit de Dieudonné Kpango, responsable des ressources humaines ; Issifou Djoulila, responsable des affaires juridiques et personne responsable des marchés publics, conseiller auprès du DG puis Mme Sama Kondokissém Hodalo, cheffe service exploitation des postes de péage et pesage.

Au cours de la formation, le personnel des péages et pesage bénéficie d'un enseignement approprié notamment sur l'organisation de l'accueil et la gestion des usagers ; la connaissance des usagers des postes pour mieux les gérer ; un accueil - usager réussi en 5 étapes ainsi que la technique de communication interpersonnelle.

En service au péage, tout agent est invité à connaître son rôle, ses obligations, distinguer les catégories d'usagers et savoir les gérer. L'agent joue un rôle représentatif et se doit d'être en forme, souriant, courtois, disponible. Il a l'obligation d'exécuter personnellement et correctement le travail en évitant de laisser l'usager subir la situation lors des attentes. Pour ce faire, la SAFER



Les agents sur le terrain pour une séance pratique

apporte des éléments qui aident à réussir un accueil physique.

" Il s'agit pour les caissiers et leurs collègues de cultiver permanemment la politesse, même envers ceux qui ne sont pas ; ne pas s'énerver envers un usager en colère ; éviter de donner l'impression d'être débordé ; chasser la mauvaise humeur ; mettre l'usager en confiance en montrant l'intérêt à lui accorder ; écouter l'usager pour lui apporter la meilleure réponse à sa situation et faire usage de l'imagination pour connaître ce dont aurait besoin l'usager de la route ", a insisté Nestor Koami Ayissou, consultant formateur devant le personnel du péage de Mango, deuxième étape après Ponio.

La SAFER entend améliorer un climat d'amitié citoyenne entre son personnel et le contribuable constitué d'usagers de la route. " Fournir à nos agents les outils nécessaires pour offrir une meilleure prestation en relation avec les usagers de la route. L'autorité de la SAFER veille continuellement à ce que le personnel aux postes de péage et pesage soit correct envers les usagers et ne ménage aucun effort pour l'atteinte des objectifs relatifs à la qualité de service dans l'exercice de la mission qui lui est dévolue ",

a laissé entendre Kpango Dieudonné chez nos confrères de Méga Info à Mango le mardi 5 septembre.

De leur côté, les services des péages sollicitent l'adhésion des usagers dans la préparation de la monnaie avant les franchissements des postes. Cela contribuerait à éviter au maximum les longues files d'attente et les malentendus. " Si les transporteurs pouvaient fournir l'effort de présenter la juste monnaie, ce serait un souci de moins dans le rapport caissiers - usagers, en plus de la formation en cours



Les agents face aux formateurs

qui arrive à point nommé puisqu'elle renforce le mot d'ordre de la direction de la SAFER dont l'accent est mis sur l'accueil et le service rendu à l'usager ", a plaidé le chef de poste du péage de Mango, Joseph Adjoumé Kongnah.

Pour M. Nassandjiré-Kassou Koumataré, régisseur à la vidéo surveillance, la formation en cours devrait permettre aux caissiers de pouvoir collaborer avec les usagers pour éviter les frustrations.

La formation se poursuit donc et couvrira tous les pos-

tes de péage installés de par les cinq régions économiques du pays ainsi que le pesage de Djéréhouyé à la sortie Nord de la ville d'Atakpamé. Les péages actuellement en service au Togo sont : Ponio, Mango dans la région des Savanes ; Katchamba, Défalé, Kémérika, Alédjo dans la Kara ; Sotouboua dans la Centrale ; Adéta, Notsé, dans les Plateaux ; Davié, Vodougbe, Tabligbo, Zéglé, Aképédo, Sanguéra dans la région Maritime.

Uriel EGNANG

### ALERTE ARNAQUE

Évitez d'envoyer de l'argent par Tmoney ou Flooz

Aucun paiement ne se fait à la DCCFE par Tmoney ou Flooz. Les paiements pour l'obtention du titre foncier se font uniquement dans les agences des banques partenaires et sur les bornes électroniques installées au siège de l'OTR et à la DCCFE.

8280

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert



FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

### Togo/Sport :

## Le MLS reconnaît encore 5 centres de formation sportive

Suite de la page 5

attestent que vous avez l'autorisation du ministère chargé de l'enseignement et/ou du ministère de l'enseignement supérieur qui vous autorise à procéder à l'éducation scolaire ou universitaire des jeunes pensionnaires du centre de formation, le document du ministère du commerce prouvant la création d'une

société sportive", a confié dans ce sens, M. Ouro-Gandi Tchagnani, Président du comité d'études des dossiers d'octroi d'agrément et d'autorisation de création des centres de formations sportives. Pour sa part, M. Lemon Longniwa, Attaché de cabinet au MSL, représentant le Dr Lidi Bess-Kama, Ministre des Sports et des Loisirs, a

indiqué que : "...vos centres jouent et joueront toujours ce rôle moteur, aux côtés du gouvernement, afin que nos différentes disciplines sportives puissent trôner sur le toit de l'Afrique et du monde"

Précisons que les agréments et l'autorisation d'installation sont accordés pour une durée de quatre (04) ans. Au cours de cette pério-

de, les centres restent soumis aux contrôles administratifs et pédagogiques périodiques des services techniques des ministères chargés des sports et de l'éducation. Ainsi, en cas de manquement ou de défaillance, les agréments et autorisations peuvent être retirés aux centres.

Edoh

# Plus de 4 Millions d'abonnés!

N'LABALÉ  
**AKPÉ**  
 KOUTCHÉ  
**KOKARI**  
 ERA MEG'BE EWLESSE  
**AKPÉ**  
 KOUTCHÉ  
 KOKARI  
**M'BO**  
 ERA MEG'BE  
**MERCI N'LABALÉ**  
 ERA MEG'BE **THANKS**  
**BALK**  
 EWLESSE  
 KOKARI

togocom.tg



Avancer. Pour vous. Pour tous.



# FOIRE INTERNATIONALE DE LOME

18ème

22 NOV  
03 DEC  
2023

Foire de toutes les opportunités



**THÈME:**

**"Connecter les marchés pour une forte  
croissance des échanges commerciaux"**



CENTRE TOGOLAIS  
DES EXPOSITIONS  
ET FOIRES DE LOME



(+228) 91 20 70 70  
99 20 70 70  
79 50 0000



CETEF.TG